



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SÉEAC)

Récépissé de déclaration d'association N°: 001187/RDA/J06/BAPP

Yaoundé, le 25/01/2021

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET RELATIF À L'INTERNALISATION DES DIRECTIVES DE LA COMIFAC PORTANT SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN MILIEU FORESTIER AU NIVEAU NATIONAL.

Contexte et activités à mener

La Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) « Le pouvoir adjudicateur » et la Cellule de gestion du Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) « Le gestionnaire du contrat » d'une part et le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique Centrale prestataire d'autre part, sont convenus suite à l'avis de non objection de la COMIFAC [DNO n° 243], d'un contrat, portant le numéro d'identification C190 ("les services"), ayant pour objet «élaboration des plans d'action d'internalisation des Directives portant sur l'évaluation Environnementale au niveau national.»,

L'objectif général de cette activité est d'une part l'élaboration des plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des Directives sous-régionales de la COMIFAC en matière d'évaluation environnementale et sociale en milieu forestier en Afrique Centrale et, d'autre part, l'élaboration d'un plan d'actions sous régional d'accompagnement des pays membres de la COMIFAC dans la mise en œuvre des plans nationaux, intégrant les spécificités de chaque pays.

Selon les termes de référence, les activités à mener concernent essentiellement :

- la Conception des outils techniques et guide pour l'internalisation, transposition des directives en matière de EES
- l'organisation des ateliers d'élaboration des plans d'actions nationaux de transposition/internalisation des Directives sous-régionale en matière d'EES en milieu forestier en Afrique Centrale dans les corpus juridiques des pays membres de la COMIFAC et
- l'organisation d'un atelier sous régional d'élaboration et d'un plan d'action sous régional d'accompagnement des pays membres de la COMIFAC, intégrant des spécificités de chaque pays.

Etat d'avancement

Au 25 janvier 2021, la conception des outils techniques et guides pour l'internalisation est en cours. En effet il s'agit de préparer des maquettes pouvant orienter les pays dans la mise en œuvre des 28 actions prioritaires identifiées dans les directives. Le niveau d'évolution de cette activité pourrait être estimée à 30%.

Prévision

Il est anticipé que la conception des outils techniques et guides soit bouclée en fin février 2021. Dans ce contexte, le calendrier prévisionnel du déroulement des ateliers nationaux et de l'atelier sous régional est donné dans le tableau1 suivant :

Tableau1 : Calendrier prévisionnel du déroulement des ateliers nationaux et de l'atelier sous régional d'internalisation.

N°	Désignation	Dates prévues atelier
1	Atelier du Cameroun	04 au 05 mars 2021
2	Atelier du Congo	25 au 26 mars 2021
3	Atelier du Gabon	15 au 16 avril 2021
4	Atelier de la RDC	06 au 07 mai 2021
5	Atelier de la Guinée Equatoriale	3 au 4 juin 2021
6	Atelier de Sao Tomé et Principe	08 au 09 juillet 2021
7	Atelier du Rwanda	12 au 13 août 2021
8	Atelier du Burundi	18 au 19 août 2021
9	Atelier de la RCA	15 au 16 septembre 2021
10	Atelier de Sao Tomé et Principe	14 au 15 octobre 2021
11	Atelier Sous régional	11 au 12 novembre 2021

P.S. Les projets de TdRs de l'organisation des ateliers nationaux et régional sont attachés à ce état d'avancement